Pour un été au camp en santé

Herbe à puce

Description

L'herbe à puce contient une sève vénéneuse qui provoque une inflammation de la peau qui est très douloureuse. C'est une plante de 20 à 100 cm de hauteur qui peut se présenter sous diverses formes : buissonnante, rampante ou grimpante. Ses feuilles sont composées de trois petites feuilles : une feuille centrale est plus longue que les deux autres. Le bord des feuilles peut être lisse ou plus ou moins découpé.

Quoi observer?

- Le premier signe d'une réaction allergique à l'herbe à puce est une forte démangeaison accompagnée de rougeurs à l'endroit du contact.
- Par la suite, des lésions peuvent apparaître : inflammation, enflure, cloques ou formation de croûtes lorsque les cloques éclatent et coulent.
- Les symptômes peuvent être plus intenses chez les personnes ayant déjà eu une importante réaction allergique à l'herbe à puce dans le passé.

Quoi faire?

- Laver la région exposée à l'eau froide et au savon doux le plus rapidement possible.
- Appliquer des compresses d'eau froide sur la région touchée pendant 15 à 30 minutes, plusieurs fois par jour.
- S'il y a eu de la sève de l'herbe à puce dans les yeux, rincer les yeux durant 15 minutes sous un jet doux d'eau tiède du robinet. Prendre soin de faire couler l'eau du robinet directement sur votre œil, à partir du coin interne (près du nez) vers le coin externe.

Pour en savoir plus et pour de l'information sur d'autres problèmes de santé, visitez le www.santemonteregie.qc.ca/centre/pour-un-ete-au-camp-en-sante ou **numérisez le code QR** avec votre téléphone intelligent

Une production de la Direction de santé publique de la Montérégie

Québec